



CRITERIUM FEDERAL DEPARTEMENTAL

DOCUMENT DE REFERENCE :

REGLEMENTS SPORTIFS FEDERAUX
CHAPITRE III TITRE I, III, et V de l'édition 2009

DEPARTEMENTALE 1 – Seniors & Juniors :

La division D1 est composée d'un groupe de 16 (4 poules de 4 joueurs). Dans chaque poule tous les joueurs se rencontrent et sont classés de 1 à 4. Puis il est attribué, une lettre A, B, C, D à chaque poule. Les poules 1 et 2 deviennent respectivement A et B, et pour les poules 3 et 4, un tirage au sort est effectué. Il est ensuite établi un tableau en double « K.O. » dans lequel tous les participants sont placés comme suit :

- Le 1^{er} de chaque poule est placé en ¼ de finale (côté gagnant partie droite du tableau)
- Les 2^{èmes} et 3^{èmes} de chaque poule disputent un 1/8 de finale en pré-tour, le vainqueur partant dans la partie droite côté gagnant, le battu partant dans la partie gauche côté perdant.
- Le 4^{ème} de chaque poule est placé en ¼ de finale (côté perdant soit partie gauche du tableau).

Chaque partie du tableau se déroule ensuite par élimination directe mais le perdant de chaque tour est replacé dans un « sous-tableau » ce qui permet d'obtenir un classement intégral de 1 à 16. Les parties se déroulent pour toute la compétition au meilleur des 5 manches avec l'application des nouvelles règles du jeu, pour les toutes les catégories : Seniors à Juniors.

Pour les montants, voir tableau des possibilités, en fin de règlement, en fonction du nombre de participants.

DEPARTEMENTALE 2, 3, 4, 5, x, – Seniors & Juniors :

A partir de la division D2 et suivante, il sera créé autant de divisions que nécessaire à 16 joueurs. Ces divisions seront strictement identiques à la division D1.

DERNIERE DIVISION DEPARTEMENTALE – Seniors & Juniors :

Pour la dernière division Dx, elle sera composée des engagés non retenus aux échelons supérieurs. Le reliquat ne sera jamais inférieur à 4 joueurs. En fonction du nombre de joueurs restant, un tableau en double «K.O. » de 16, 12, 8 ou poule unique de 6, 5, 4 sera mis en place.

Pour les montants, voir tableau des possibilités, en fin de règlement, en fonction du nombre de participants.

DEPARTEMENTALE 1 – Cadets, Minimes, Benjamins & Poussins :

La catégorie Poussins sera organisée, s'il y a au minimum 6 joueurs ; sinon ils seront inclus dans la catégorie Benjamins.

La division D.1 est composée d'un groupe de 12 (4 poules de 3 joueurs). Dans chaque poule tous les joueurs se rencontrent et sont classés de 1 à 3. Puis il est attribué, une lettre A, B, C, D à chaque poule. Les poules 1 et 2 deviennent respectivement A et B, et pour les poules 3 et 4, un tirage au sort est effectué. Il est ensuite établi un tableau en double « K.O. » dans lequel tous les participants sont placés comme suit :

- Le 1^{er} de chaque poule est placé en ¼ de finale (côté gagnant partie droite du tableau)
- Les 2^{èmes} et 3^{èmes} de chaque poule disputent un 1/8 de finale en pré-tour, le vainqueur partant dans la partie droite côté gagnant, le battu partant dans la partie gauche côté perdant.

Chaque partie du tableau se déroule ensuite par élimination directe mais le perdant de chaque tour est replacé dans un « sous-tableau » ce qui permet d'obtenir un classement intégral de 1 à 12. Les parties se déroulent pour toute la compétition au meilleur des 5 manches avec l'application des nouvelles règles du jeu, pour les toutes les catégories : Cadets, Minimes, Benjamins et Poussins.

Pour les montants, voir tableau des possibilités, en fin de règlement, en fonction du nombre de participants.

Pour les montants de la catégorie poussin, le premier de D1 monte en D2 benjamin ou par défaut en D1 benjamin.

DEPARTEMENTALE 2, 3, 4, 5, x, – Cadets, Minimes, Benjamins & Poussins :

A partir de la division D2 et suivante, il sera créé autant de divisions que nécessaire à 12 joueurs. Ces divisions seront strictement identiques à la division D.1.

DERNIERE DIVISION DEPARTEMENTALE – Cadets, Minimes, Benjamins & Poussins :

Pour la dernière division Dx, elle sera composée des engagés non retenus aux échelons supérieurs. Le reliquat ne sera jamais inférieur à 4 joueurs. En fonction du nombre de joueurs restant, un tableau en double « K.O. » de 12, 8 ou poule unique de 6, 5, 4 sera mis en place.

Pour les montants, voir tableau des possibilités, en fin de règlement, en fonction du nombre de participants.

PRECISION CONCERNANT LA CONSTITUTION DES POULES

La constitution des poules est faite par la méthode du « serpent ». Les joueurs d'une même association ne pourront être inversés dans les poules, sauf s'ils ont le même nombre de point. Par contre le moins bien classé dans la poule devra être placé de manière à rencontrer le joueur de son club au premier tour de poule. La préparation du tour suivant est faite de la manière suivante : en début de saison, en fonction des points acquis lors de la saison précédente, tout en respectant les accessions du quatrième tour, puis pour les tours suivants

- a) Descendants de la division supérieure du tour précédent (dans l'ordre des places obtenues)
- b) Accédants à la division (montants de l'échelon inférieur du dernier tour)
- c) Les maintenus dans la division, nombre variable en fonction des montées de la division inférieure, les descendants de la division supérieure et les nouveaux inscrits.

FEMININES : Le comité directeur du CDAM [autorise les féminines de 5 à 12, à évoluer avec les messieurs.](#) (Seniors Dames et Juniors Filles) pour les divisions D3, D4, D5 etc.

[Le comité directeur du CDAM autorise les féminines, benjamins et poussines à évoluer avec les garçons de leur catégorie. La joueuse benjamine qui finira 1ère de la division 1 benjamin montera automatiquement en division benjamine régionale.](#)

LES FORFAITS : Article 20 – pages 106

Les règlements fédéraux seront appliqués. Le forfait est considéré comme non excusé, si le joueur absent n'a pas avisé le responsable du critérium fédéral départemental, avant le jour de l'épreuve ou en cas de force majeure survenu au dernier moment, s'il n'a pas fourni de justificatif écrit au plus tard 8 jours après la compétition. Un forfait excusé par téléphone après la compétition ne pourra être pris en compte que s'il est suivi d'un justificatif manuscrit.

LES ABANDONS : Article 20 – page 106

En poule, le joueur ne disputant pas une partie comptant pour la poule dans laquelle il était qualifié ou abandonnant au cours de celle-ci, marque 0 point pour le tour considéré et descend d'une division. Le classement de la poule est établi en annulant les résultats des parties auxquelles il a participé.

Tout joueur ne disputant pas une rencontre de classement ou abandonnant au cours de celle-ci, sera considéré comme battu 3/0 (résultat enregistré) et classé en conséquence.

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour le tableau dans lequel il se trouve (simple ou K.O.) ou abandonnant au cours de celle-ci, est considéré battu 3/0 (résultat enregistré) et classé en conséquence.

LES RETARDS : Article 5 – page 101

Si un joueur n'a pas signalé sa présence au J.A. (ou que sa participation n'est pas confirmée par une tierce personne) 15 mm après l'horaire indiqué pour l'appel des participants, il sera considéré forfait et les poules pourront être retirées si nécessaire. Si un joueur a été annoncé comme participant à la compétition, il sera forfait 15 mm après l'appel de sa première partie.

NOUVEL ENGAGE S'INSCRIVANT ou ARRIVANT AU 1^{er} TOUR

2 cas peuvent se présenter :

- 1.)** Le nouvel engagé a déjà des points en cas de mutation d'une autre ligue ou département :
Le joueur prendra la place qui lui revient vis-à-vis des règlements fédéraux.
- 2.)** Le nouvel engagé n'a pas de points : La Commission Sportive Départementale intégrera ce nouveau joueur par rapport à son classement, en principe il se placera derrière le dernier de son classement ayant des points, **au prorata de 3 maximum par division.**

NOUVEL ENGAGE S'INSCRIVANT ou ARRIVANT APRES LE 1^{er} TOUR

- 1.)** Le nouvel engagé a déjà des points d'un ou de plusieurs tours précédent, en cas de mutation d'une autre ligue ou département :
Le joueur prendra la place qui lui revient vis-à-vis des règlements fédéraux.
- 2.)** Le nouvel engagé n'a pas de points : il sera intégré dans la dernière division de sa catégorie.

AMENDE

Pour tout joueur non excusé avant le commencement de l'épreuve, auprès du responsable de l'épreuve ou du juge arbitre le jour même, le club sera imputé d'une amende de 10 € par joueur non excusé (décision votée lors de la réunion du jeudi 19 juillet 2001).

Le nombre d'engagés au critérium fédéral nous amène parfois à réfléchir sur la formule à adopter et appropriée à une situation donnée. Les juge-arbitres trouveront ci-dessous des éléments susceptibles de les aider dans la composition des tableaux. Il est essentiel que chacun possède le jour « J » un éventail de types de tableaux et de feuilles de poules autant en diversité qu'en nombre. C'est pourquoi je me tiens à votre disposition pour vous fournir un exemplaire de chaque formulaire si vous le souhaitez.

Tableaux « K.O. » à 16, 12 ou 8 joueurs
Tableaux de résultats à 16, 12 ou 8 joueurs
Feuilles de poules à 4, 5, ou 6 joueurs

AMENAGEMENT DE LA COMPETITION Nombre de participants par échelons et catégories.

Par principe et par choix départemental les « Départementales 1 » de chaque catégorie sont à 16 joueurs (pour les catégories Seniors et Juniors) ou 12 joueurs (pour les catégories Cadets, Minimes, Benjamins et Poussins) et le tableau qui suit a pour vocation d'aider le juge-arbitre pour les divisions inférieures lorsque le nombre des joueurs restant (le reliquat) ne permet plus de faire une « Départementale x » à 16 ou 12 joueurs comme nous le devrions.

Dans le cas de la dernière division, il se peut que le juge-arbitre soit obligé de prendre des joueurs de l'avant dernière division pour établir sa poule unique.


Le délégué du C.D.A.M, en concertation avec le Juge-Arbitre et le responsable de l'épreuve, décidera, le jour même, de la meilleure formule à adapter.

Tableau des formules en annexe.

La Commission Sportive Départementale

Coordonnées du Responsable Départemental :

Mr Nikita IONNIKOFF, « Le Rosa Bonheur » Bât. C, 56 boulevard Carlone, 06200 NICE

 : 04.93.71.76.62 –  : 06.21.14.89.22 – Courriel : nikita.ionni@wanadoo.fr

ANNEXE

	Si vous avez entre 13 et 16 joueurs	Si vous avez entre 9 et 12 joueurs	Si vous avez entre 7 et 8 joueurs	Si vous avez de 6 à 4 joueurs
D.1. Poussins Benjamins Minimes Cadets		4 poules de 3 + Tableau K.O. A 12 joueurs	2 poules de 4 + Tableau K.O. A 8 joueurs	Poule Unique
D.x. Poussins Benjamins Minimes Cadets		4 poules de 3 + Tableau K.O. A 12 joueurs	2 poules de 4 + Tableau K.O. A 8 joueurs	Poule Unique
D.1. Juniors & Seniors	4 poules de 4 + Tableau K.O. 16 joueurs	2 poules de 6 + rencontres croisées 1 ^{er} de A contre 2 ^{ème} de B, et ainsi de suite... + rencontres de classement	2 poules de 4 + Tableau K.O. A 8 joueurs	Poule Unique
Dx. Juniors & Seniors	4 poules de 4 + Tableau K.O. A 16 joueurs	2 poules de 6 + rencontres croisées 1 ^{er} de A contre 2 ^{ème} de B, et ainsi de suite... + rencontres de classement	2 poules de 4 + Tableau K.O. A 8 joueurs	Poule Unique

MONTANTS

Au Tour suivant de D.1. En Régional

Seniors D.1	Juniors D.1	Cadets D.1	Minimes D.1	Benjamins D.1	Poussins D.1
3	3	2	2	1	1

MONTANTS

des D.2, D.3 et Dx au niveau supérieur

De 4 à 6 Joueurs	1
De 7 à 8 Joueurs	2
De 9 à 12 Joueurs	3
De 13 à 16 Joueurs	4